

Déontologie



MA CHARTE DE COACH



1. Je reconnais avoir suivi une **formation de coaching** et être certifiée par l'organisme de formation KOREVA.
2. J'exerce mon métier de coach en utilisant mes **connaissances** acquises en formation, mes **compétences** acquises de mon expérience professionnelle et mes **qualités** acquises de mon expérience personnelle.
3. Je respecte la **confidentialité** des informations qui me sont confiées au cours des séances. Un coach est astreint au **secret professionnel**.
4. Je **m'adapte** à la personne coachée et à son rythme de développement personnel sans chercher à la brusquer.
5. Je mets à profit du coaché l'ensemble de **mon expérience** et de **mes compétences professionnelles** en fonction des problématiques exposées.

Déontologie



MA CHARTE DE COACH



1. J'informe le coaché lorsque les problèmes soulevés **sortent de mon champ de compétences** et je lui recommande, le cas échéant, le recours à d'autres professionnels.
2. Le coach répond à une **obligation de moyens** et non de résultats. Le coach prend tous les moyens propres à permettre, dans le cadre de la demande du client, le développement personnel et professionnel du coaché.
3. Je m'attache à **respecter les personnes** dans le but de n'exercer aucun abus d'influence.
4. Je m'engage à me faire **superviser** par un professionnel compétent afin de pouvoir garantir la qualité et la justesse de mon travail d'accompagnement.

Déontologie



MA CHARTE DE COACH



1. Je me refuse à aider un coaché qui agirait en dehors du **cadre de la loi française** ou si mon intervention risquerait d'aller à l'encontre du respect d'autrui.
2. Je m'oblige à laisser au coaché la **responsabilité de ses décisions.**
3. Je m'engage à **m'informer** et à **me former** régulièrement aux recherches et avancées dans les domaines professionnels de ma compétence.

SOPHIE LUCIANO, coach personnelle